

VERS DES GUICHETS TER ET DES TERRITOIRES AU RABAIS !

Fin 2023, le conseil régional décidait d'un avenant de renouvellement de la convention TER comprenant l'augmentation de l'amplitude horaire dans les 8 plus grandes gares de la région, l'ouverture d'un point de vente à Paris-Nord et la refonte complète du schéma de distribution, tout cela pour la modique somme de 3,240 Millions d'euros.

Si l'augmentation de l'amplitude horaires des 8 gares s'est faite malheureusement sans apport de personnel, le projet de refonte du schéma de distribution est lui catastrophique, tant au niveau de l'emploi, que des services aux usagers !

LE PROGRAMME: FERMETURES DE GUICHETS, RÉDUCTION DES HORAIRES, DÉSERTI- FICATION DES TERRITOIRES...

En effet, ce ne sont pas moins de **37 postes de vendeurs qui seront supprimés dès le 1er novembre** ainsi que l'ensemble des intérimaires soit plus de 80 emplois !

Les agents « restants » deviendraient « conseiller mobilité régional » avec des roulements combinés sur plusieurs gares et donc des conditions de travail dégradées, des risques accrus sur la santé, notamment routier et psychosociaux et une mobilité forcée.

Un report des tâches de vente est assurément à craindre chez les ASCT, à qui l'on demande toujours plus de polyvalence.

Cette décision, purement économique du Président du conseil régional et de la direction, impactera **tous les usagers** et encore plus, ceux qui vivent dans les zones rurales n'ayant pas toujours accès au numérique et qui ont besoin d'un accueil humain dans des territoires où la gare est le dernier lien avec l'état.

Le calendrier est contraint par la volonté du conseil régional de passer en force cet été :

- ⇒ 24 Juin, pré-information
- ⇒ 8 juillet débat en CSE
- ⇒ 24 juillet vote (consultatif)
- ⇒ 1er novembre mise en œuvre.

Ce projet va à l'encontre de tous les beaux discours politiques prônés par le conseil régional concernant le verdissement des transports.

C'est un des premiers effets néfastes de la mise en concurrence et de sa note finale qui sera très élevée dû au coût exorbitant que cela représentera !

Cette décision n'a pour but que d'affaiblir le transport public ferroviaire SNCF et marginaliser des pans entiers de territoires déjà en difficultés concernant l'aménagement du territoire, la justice sociale et la transition écologique.



ENSEMBLE DÉFENDONS NOS GUICHETS, NOS EMPLOIS ET NOTRE SERVICE PUBLIC.

La CGT, par ses syndicats de site, interpellera les élus du territoire ainsi que les usagers et plus généralement les citoyens.

Nous ne laisserons pas faire et activerons tous les leviers avec les cheminots, pour sauvegarder nos guichets.

LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE EST UN BIEN COMMUN, LA MOBILITÉ EST UN DROIT ET NE DOIT PAS ÊTRE SOUMIS AUX LOIS DU MARCHÉ.

**ENSEMBLE POUR NOS GUICHETS,
POUR NOTRE SERVICE PUBLIC !**